

# Conseil d'établissement école secondaire Saint-Luc

## Procès-verbal

Du 19 Mai 2015 à 19h00 au local 162

Étaient présents :

|                           |                   |
|---------------------------|-------------------|
| Madame Laure Barnouin     | Présidente        |
| Madame Maryse Tremblay    | Directrice        |
| Madame Asma Benaziz       | membre Parent,    |
| Madame Régine Duboulay    | membre Parent     |
| Madame Gabriela Grosu     | membre Parent     |
| Madame Nadia Tabib        | membre Parent     |
| Madame Nabila Nouaouria   | membre Parent     |
| Monsieur Richard Savignac | membre Professeur |
| Monsieur Bernard Cloutier | membre Professeur |
| Madame Fatima El Mehdi    | membre Professeur |
| Madame Francine Smith     | membre Professeur |
| Madame Jasmine Istiyieh   | membre Élève      |

### 1. Ouverture de la séance :

Ouverture à 19h12 mn, constat du quorum et affectation de la tâche de secrétariat à M<sup>me</sup> Nabila Nouaouria.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour avec quelques ajouts au point 10 :

#### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suivi à la rencontre du 17 février 2015
4. Étude des dossiers
  - Dossier pour approbation*
  - Frais exigés aux parents*
  - Dossiers pour information*
  - Calendrier 2015-2016*
  - Plan d'effectif 2015-2016*
5. Vie étudiante
6. Sorties éducatives
7. Prochaines rencontres
8. Rapport de la déléguée au comité de parents de la CSDM

9. Période réservée au public

10. Divers :

10.1. Coups de cœur Saint-Luc (demande d'ajout faite par M<sup>me</sup> Nadia Tabib).

10.2. Implication parents et grille matière (demande d'ajout faite par M<sup>me</sup> Nadia Tabib).

10.3. Inscription en classes d'accueil (demande d'ajout faite par M<sup>r</sup> Bernard Cloutier).

10.4. Dépôt de la lettre des professeurs (demande d'ajout faite par M<sup>me</sup> Fatima El Mehdi).

10.5 Demande d'explication concernant les activités de l'association des élèves (demande faite par M<sup>me</sup> Gabriela Grossu).

10.6 Retour sur le festival de Sherbrooke (demande d'ajout faite par Mr Richard Savignac).

L'ordre du jour a été adopté avec l'ajout des points 10.1 à 10.6, suite à la proposition de M<sup>r</sup> Savignac secondé par M<sup>r</sup> Cloutier.

### **3. Suivi à la rencontre du 17 février 2015 :**

Le procès-verbal a été adopté sur proposition de Mme Benaziz secondée par Mme Grosu.

### **4. Études des dossiers :**

Grille-matière : il y a intervention de M<sup>me</sup> Tabib concernant le fait de n'avoir pas pu en débattre. M<sup>me</sup> Tremblay s'engage à communiquer la grille aux parents du CÉ.

Frais exigés aux parents : M<sup>me</sup> Tremblay procède à la présentation des frais pour l'année 2015-2016. Lors de la présentation des cahiers d'activité, M<sup>me</sup> El Mehdi intervient pour justifier le choix fait par les professeurs de sciences pour le matériel à utiliser suite à la question de M<sup>me</sup> Grosu. À la question : « Le cahier-maison est préparé par qui », la réponse était : « soit qu'il s'agit d'un matériel sélectionné et relié par les professeurs (reproduit en respect des lois du copyright) soit qu'il s'agit d'un matériel original édité et mis à jour par un auteur connu ». Concernant les 50\$ du PEI, M<sup>me</sup> Grosu propose qu'une explication soit mentionnée sur le feuillet remis aux parents. Suite à une question sur les critères de choix, M<sup>me</sup> Tremblay précise que le choix des manuels et cahiers d'exercices se fait d'abord selon ce qui le mieux approprié aux objectifs d'apprentissage et qu'ensuite seulement, on regarde les prix pour rester dans ce qui est raisonnable selon les balises en place. Un débat a eu lieu concernant la concordance des cahiers d'exercices à la progression des apprentissages. Les professeurs expliquent qu'il n'existe pas de balisage concernant la progression des apprentissages et que seul le professeur de la matière est garant de cette progression. M<sup>me</sup> Tremblay poursuit la présentation des frais en précisant que le montant moyen est de 75\$. À la question : « Que se passera-t-il en cas d'incapacité de paiement? », M<sup>me</sup> Tremblay répond qu'il existe différentes possibilités

pour répondre à ses situations exceptionnelles (étalement du paiement sur plusieurs mensualités, requête de réduction des prix auprès de la CSDM ou encore recours à la coop pour le matériel usager). Mme Tremblay va ajouter l'information concernant la coop sur les feuillets distribués aux parents. Mme Benaziz propose que des ateliers soient organisés dans ce sens.

Au final, les frais ont été approuvés sur proposition de M<sup>me</sup> Tabib secondée par M<sup>me</sup> Smith.

Calendrier 2015-2016 : Mme Tremblay procède à la présentation d'une 1<sup>ière</sup> version où il est suggéré qu'un accueil technique se déroule en fin de journée du 26 Août pour les 1<sup>ière</sup> et 2<sup>ième</sup> années avec les parents. Le 27 Août sera pour les 3<sup>ième</sup>, 4<sup>ième</sup>, 5<sup>ième</sup> années et Accueil. Le 28 Août aura lieu la rentrée générale (= jour 1) au lieu du 31 Août, ce qui permettra de satisfaire à l'exigence de la loi sur l'instruction publique portant sur les 180 jours de classe. Le 13 octobre sera une journée pédagogique ainsi qu'une journée portes-ouvertes. Les 17 et 18 décembre auront lieu les épreuves de français. La 2<sup>ième</sup> étape finira le 11 Février à cause de l'échéance du SRAM en date du 1<sup>ier</sup> Mars, ceci permettra à nos élèves de secondaire 5 de procéder à leurs inscriptions.

Plan d'effectif 2015-2016 : Mme Tremblay a expliqué la coupure portant sur la mesure alimentaire bonifiée. Il s'agit d'une coupure de la bonification et non de la mesure elle-même. Quant aux coupures sur le plan d'effectif, elles portent sur : un poste de direction adjointe, 2 journées de conseillère pédagogique, un poste de surveillant d'élève, 1 journée d'agent de bureau classe 1, d'une journée de magasinier classe 2 (pré-retraite), d'une journée de surveillant d'élève Annexe et enfin la coupure d'un poste de Technicien en Organisation Scolaire (TOS) et de la création d'un poste d'agent de bureau classe 1 pour le remplacer. Le débat s'est déclenché autour de ce dernier point car les compétences d'un TOS dépassent de loin celles d'un agent de classe 1. Mme Tremblay explique que la direction s'engage à compenser elle-même cette perte d'expertise. L'ensemble de ces coupures permettra d'atteindre 81 221,20 \$ sur un objectif fixé de 85 000\$.

Par ailleurs, d'autres coupures sont prévues notamment sur le volet «jeunes actifs». Ce qui mettra fin au programme de robotique. Une réflexion sera amorcée pour réévaluer les priorités. Une demande sera faite à la CSDM pour le financement du bal des finissants. Il a été proposé de mettre en avant l'aspect sensibilisation des parents lors de la prochaine AG afin de bénéficier de plus de levée de fonds. À cet effet, il a été convenu d'inclure dans le prochain ordre du jour la préparation de l'AG parent pour l'année 2015/2016.

## **5. Vie étudiante :**

Le dernier Conseil d'élève a eu lieu en date du 14 Mai 2015.

Le projet Recyclage a été reporté à cause de l'austérité.

Le 27 Mai sera une journée Kangourou à l'école.

Une sortie au Beach Club est prévue.

Le texte gagnant du concours sera présenté lors du prochain conseil.

Les élèves organisent leur protestation contre l'austérité. Sur ce point, Mme Grosu a posé sa question se rapportant au point 10.5 : est-il vrai que des élèves membre de l'association étudiante sont rentrés dans les classes (notamment en classe de secondaire 3) pour solliciter leurs camarades à sortir avec eux? La représentante des élèves nie toute incursion de ce genre et s'engage conjointement avec Mme Tremblay à investiguer ce problème.

#### **6. Sorties éducatives :**

Néant.

#### **7. Prochaines rencontres :**

Possiblement, début juin pour un CÉ Budget. Aux alentours du 8 juin.

#### **8. Rapport de la déléguée au comité de parents de la CSDM :**

Tous les plans ont été mis de côté à cause du budget.

De l'information a été donnée concernant la formation des parents du CÉ.

Mme Tabib a rapporté les points culminants de la rencontre du comité de quartier, notamment : le compte rendu des capacités d'accueil de NDG fait par Mr Prescott, la présentation des activités d'aide aux devoirs et d'alphabétisation, la présentation de la situation budgétaire, la reconduction des camps de francisation ainsi que la présentation de la politique relative à la contribution des parents. Sur ce point Mme Tabib propose de revoir les courriers adressés aux parents en mettant la mention 'Frais souhaités' et 'non-obligatoires' pour être conforme au règlement (cette intervention couvre le point 10.2).

#### **9. Période réservée au public**

Néant (puisque'il n'y a pas de public).

#### **10. Divers :**

10.1. Coups de cœur Saint-Luc.

M<sup>me</sup> Nadia Tabib rejoint le point 10.6.

## 10.2. Implication parents et grille matière

Voir l'intervention de M<sup>me</sup> Nadia Tabib au point 8.

## 10.3. Inscription en classes d'accueil.

M<sup>r</sup> Bernard Cloutier fait la présentation suivante : La CSDM a arrêté de prendre les inscriptions en classe d'accueil depuis la semaine passée. Les nouveaux arrivants doivent donc attendre septembre pour procéder aux inscriptions et les derniers arrivés intégrer des classes incomplètes afin d'éviter tout paiement de dépassement d'élèves. Ceci sans se soucier des besoins pédagogiques de ces élèves. Un courrier a été envoyé par les enseignants du département accueil à Mme Costa (chargée d'inscription) ainsi que Mme Lucile Doiron (gestionnaire) et Mme Tremblay, en date du 15 Mai. Le département sollicite le soutien du CÉ dans cette démarche. Mme Tremblay complète la présentation par des explications sur le ratio et sur le fait que tout dépassement est à la charge de la CSDM.

Le CÉ accorde son appui à cette démarche et s'engage à suivre le courrier du département accueil par une lettre de soutien.

## 10.4. Dépôt de la lettre des professeurs.

M<sup>me</sup> El Mehdi fait la lecture de la lettre des enseignants adressée à la CSDM, l'alliance et au CÉ ayant pour objet les contrats de travail. Mme Duboulay attire notre attention sur le fait que la lettre est rédigée dans un contexte de négociation salariale et qu'à ce titre le CÉ ne peut agir sous aucun statut. Il a été convenu donc qu'une lettre sera rédigée par le CÉ pour appuyer toute action pouvant mener au sauvetage de l'école publique, notamment toute action de la part des enseignants visant à améliorer l'état de l'école publique.

## 10.5 Demande d'explication concernant les activités de l'association des élèves.

Voir l'intervention de M<sup>me</sup> Gabriela Grossu au point 5.

## 10.6 Retour sur le festival de Sherbrooke

Mr Richard Savignac nous a fait le bilan du festival de Sherbrooke.

Environ 200 participants.

6 médailles : 3 or et 3 argent.

Nos jeunes avaient un comportement exemplaire : ils étaient responsables, disciplinés et polis.

À mettre absolument dans la section coup de cœur du site web.

## **11. Levée de la séance :**

Suite à l'épuisement de l'ordre du jour, la présidente du CÉ a procédé à la levée de la séance à 22h.